



LA UNE

## Valérie Pécresse obtient sa réforme du CNRS

Par Jade Lindgaard

Après quelque six mois de controverses, le conseil d'administration du CNRS a adopté mardi 1er juillet le plan stratégique «*Horizon 2020*» qui transforme l'organisation de l'établissement : désormais, le CNRS sera constitué d'instituts et non plus de départements (lire ici).

Mais c'est une version édulcorée de la réforme voulue par la ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse, que les membres du CA ont voté à une forte majorité (14 voix pour, 6 contre). Contrairement à ce que proposaient les premières moutures du nouveau schéma d'organisation ? notamment le précédent plan stratégique daté du 13 juin (ici) ?, aucune discipline n'est exclue du CNRS, pas même les sciences de la vie ni l'informatique un temps menacés, et elles doivent être traitées à part égale.

Surtout, les instituts n'auront pas le statut d'«*instituts nationaux*» : leur direction sera nommée par le CNRS, leur budget décidé par le CNRS. Et leurs conseils scientifiques comprendront pour partie des élus. Ces instituts ne seront donc pas autonomes, et restent bien dans le giron de l'organisme.

Est-ce un recul du gouvernement ou la défaite de la communauté scientifique très mobilisée ces dernières semaines contre le risque de démantèlement du CNRS ? Le nouveau plan stratégique est diversement accueilli par syndicats et associations de chercheurs. «*C'est l'un des premiers reculs notables du gouvernement*», se réjouit Patrick Monfort de Sncs-Fsu, qui a voté contre le texte.

Pour Pierre Girard de Sgen-CFDT, l'autre syndicat majoritaire chez les chercheurs, qui a aussi voté contre : «*Il y a une forme de recul du gouvernement, mais elle est en partie symbolique : les instituts sont moins autonomes vis-à-vis du CNRS que ne le souhaitait le ministère à l'origine, et la mainmise du gouvernement sur la recherche est amoindrie. Mais l'Etat pourra charger les instituts de missions nationales. Et la question cruciale des moyens reste irrésolue.*»

Quant à Sauvons la recherche (SLR), cheville ouvrière du blocage du CA du CNRS le 19 juin, son président Bertrand Monthubert salue «*un recul car on a bloqué le schéma qui visait à éclater le CNRS en instituts autonomes, mais c'est une étape dans un combat qui a besoin d'être amplifié*».

«*Inadmissible de ne pas répondre aux demandes matérielles*»

Ce qui les préoccupe, c'est que derrière le plan stratégique du CNRS, se profile le non moins chahuté contrat d'objectifs que le CNRS doit adopter avant la fin de l'année. Ce document sera décisif pour l'avenir de l'organisme car il doit définir le contour et le fonctionnement exacts des instituts, et surtout, établir les crédits budgétaires et le nombre de postes que l'Etat accordera à l'organisme pour les trois ans à venir. Or, constate Daniel Steinmetz

de SNTRS-CGT, «*sur les budgets, les postes et le transfert d'une partie des crédits de l'ANR aux laboratoires, nous sommes en situation de blocage avec le ministère. De ce point de vue, le vote du CA du CNRS est un recul très partiel du gouvernement*». Même analyse pour Bertrand Monthubert de SLR : «*Il n'y a aucun débat sur l'emploi scientifique, le montant des crédits de base et le nombre d'emplois statutaire. Or ce sont des points sur lesquels on n'est sûr qu'il n'y a pas de recul du gouvernement !*»

Après leur rencontre avec Valérie Pécresse le 26 juin dernier, syndicats et associations avaient ainsi rapporté dans un communiqué commun leur échange avec la ministre sur leur demande de moyens : «*Question : y aura-t-il un plan pluriannuel pour l'emploi statutaire ? Réponse : non. Question : Vous engagez-vous alors à ce que tous les départs en retraite soient remplacés ? Réponse : Non*».

Autre problème : le devenir des unités mixtes de recherche labellisées CNRS qui n'emploient que très peu de personnel. La direction du CNRS estime à environ 300 le nombre de laboratoires n'employant qu'une ou deux personnes, dont un certain nombre pourrait disparaître au profit d'un système plus centralisé. Pour Jean-Louis Fournel de Sauvons l'université (SLU), «*il est inadmissible que nous n'ayons aucune réponse sur toutes nos demandes matérielles*». Une manifestation s'est tenue aux portes du CA mardi matin, dont une délégation a été reçue par la direction de l'organisme.

«*Je recule mais j'avance un peu quand même*»

Dans ces conditions, comment Valérie Pécresse est-elle parvenue à éteindre l'incendie chez les chercheurs, au point qu'une vingtaine de personnes seulement se sont présentées mardi matin pour bloquer le CA du CNRS contre près d'un millier le 19 juin ? En imposant un calendrier infernal et en prenant par surprise la communauté scientifique. Jeudi 26 juin, elle reçoit neuf syndicats de chercheurs, Sauvons la recherche et Sauvons l'université.

Surprise : elle revient sur ses déclarations précédentes et promet aux délégations l'égalité de traitement entre toutes les disciplines, la maîtrise par la direction du CNRS de la nomination de la direction des instituts et de leurs budgets. «*Cette déclaration de jeudi était une bombe dans l'unité syndicale*», analyse Jean-Louis Fournel de SLU : «*Car il était écrit que cela nous diviserait entre ceux pour qui cela serait un recul, et ceux, minoritaires, pour qui ce ne serait pas suffisant. Du coup on s'est fait avoir sur le calendrier : comme elle avait cédé sur deux points de principe, on ne pouvait plus appeler au blocage. Mais ça a créé des tensions avec la base. Elle joue de la division comme elle l'a fait pour la loi sur l'autonomie des universités, en se gagnant l'Unef et le Sgen, mais en étouffant Snesup.*»



Résultat, vendredi soir, la convocation pour le CA de mardi matin tombe par surprise, à la dernière minute. «*J'ai reçu ma convocation vendredi à 19h32!* » raconte Daniel Steinmetz de SNTRS-CGT, «*et le texte du nouveau plan stratégique dimanche à 16h! Ça s'est passé trop vite. Nous n'avons pas eu le temps d'une décision constructive.* » Dimanche à 18h, une intersyndicale de chercheurs est convoquée en catastrophe. Jean Louis Fournel de SLU raconte même : «*Quand j'ai pris le métro, j'étais pour le blocage. Je n'avais pas encore lu le texte. A mon arrivée, j'avais changé de position.* »

Catherine Bréchnac, la présidente du CNRS, reçoit de son côté les syndicats et associations samedi 28 juin. Mardi matin, les administrateurs arrivent en avance. Le CA est mené tambour battant. Le vote acquis.

Pour Daniel Steinmetz, la méthode Pécresse «*je recule un peu mais j'avance quand même* » est «*très habile mais pas très correcte. C'est une volonté de piloter par en haut sans jamais le moindre débat. Avant la réunion de jeudi, la ministre nous avait reçus en mars mais c'était la première fois depuis des mois.* »

Valérie Pécresse, grande réformatrice de la recherche hexagonale ? «*Elle bénéficie du consensus des élites qui s'est construit au préalable, autour de l'idée que la recherche est un marché, qu'il faut favoriser la recherche appliquée, que la pérennité du statut est un handicap* », analyse le sociologue Frédéric Neyrat. «*On est dans un train de réformes amorcées sous Bayrou puis Allègre il y*

*a 10 ans. Il y a des gens au PS qui partagent les positions de Valérie Pécresse : Elie Cohen, Philippe Aghion, conseiller de Ségolène Royal pour l'enseignement supérieur. De même, la loi LRU a repris des propositions du rapport parlementaire sur la gouvernance de l'université corédigé en juin 2006 par le député-maire PS de Poitiers, Alain Claeys .»*

Ce consensus des élites s'appuie en partie sur le milieu scientifique lui-même, traversé de clivages qu'identifie Frédéric Neyrat : «*Un certain nombre de présidents d'université voyaient d'un bon œil le démantèlement du CNRS, imaginant en bénéficiaire en renforçant leur activité de recherche. Il n'y a pas de solidarité très forte entre enseignants-chercheurs et chercheurs des organismes publics, considérés par les premiers comme des privilégiés car libérés de la charge des cours. Il y a aussi un fort individualisme, le sentiment qu'on arrivera toujours à sauver quelque chose .»*

Avant la trêve estivale, encore deux dates dans le calendrier de la réforme de la recherche : la remise le 9 juillet du rapport de la commission Schwartz sur les personnels de l'enseignement supérieur que l'on annonçait explosif en début d'année, et l'annonce de la suite du plan Campus le 11 juillet. Les réactions seront-elles immédiates ?

Dans la journée du 1er juillet, un mail de chercheur parvenait à Mediapart : «*L'agonie de la bête est suspendue. Mais ces mises en garde syndicales seront-elles suffisantes pour la ranimer ? Grève générale de la recherche. Tout de suite ! Merde ! Et les vacances ?* »

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel  
**Directeur éditorial :** François Bonnet  
**Directrice général :** Marie-Hélène Smiéjan  
**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

**Rédaction et administration :** 8 passage Brulon 75012 Paris  
**Courriel :** contact@mediapart.fr  
**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08  
**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

**Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

**Abonnement :** pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.